



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 5121 du 19/01/2015

**Personnels de l'Enseignement organisé par la FWB – HE, ESA –
Echéancier des opérations à effectuer pour :**

- **l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions de rang 1 à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2015-2016)**
- **l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2015-2016)**
- **l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2015-2016)**
- **l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2015-2016)**

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles <input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> libre confessionnel <input type="checkbox"/> libre non confessionnel) <input type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Hautes Ecoles et Ecoles supérieures des Arts	Aux Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Aux Directeurs des Ecoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; <u>Pour information :</u> Aux organisations syndicales.

<p>Type de circulaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative <input type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p>Période de validité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A partir du 19/01/2015</p> <p>Documents à renvoyer</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Date limite : Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p>Mot-clé :</p> <p>Appel aux candidats – Hautes Ecoles– Ecoles supérieures des Arts</p>											
<p>Signataire</p> <p>Administration : AGPE – Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles</p> <p>Colette Dupont Directrice générale a.i.</p> <p>Personnes de contact</p> <p>Service ou Association : SGSC - Direction de la Carrière</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom et prénom</th> <th>Téléphone</th> <th>Email</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bultez Sarah</td> <td>02/413.40.99</td> <td>sarah.bultez@cfwb.be</td> </tr> <tr> <td>Duvivier Murielle</td> <td>02/413.23.95</td> <td>murielle.duvivier@cfwb.be</td> </tr> </tbody> </table>			Nom et prénom	Téléphone	Email	Bultez Sarah	02/413.40.99	sarah.bultez@cfwb.be	Duvivier Murielle	02/413.23.95	murielle.duvivier@cfwb.be
Nom et prénom	Téléphone	Email									
Bultez Sarah	02/413.40.99	sarah.bultez@cfwb.be									
Duvivier Murielle	02/413.23.95	murielle.duvivier@cfwb.be									

OBJET : Echancier des opérations à effectuer pour :

- **l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions de rang 1 à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2015-2016)**
- **l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2015-2016)**
- **l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2015-2016)**
- **l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2015-2016)**

Je vous adresse une note explicative reprenant les différentes opérations, ainsi que leurs délais de réalisation, pour mener à bien les appels repris sous objet.

Vous constaterez que le phasage de ces opérations s'inscrit dans la continuité de ce qui avait été convenu lors des années académiques précédentes.

Il vise à permettre la notification des désignations à la veille des vacances d'été.

Au bénéfice des membres de vos personnels, merci d'en respecter scrupuleusement le calendrier.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de Madame Sarah BULTEZ (02/413.40.99) ou de Madame Murielle DUVIVIER (02/413.23.95).

Colette Dupont
Directrice générale a.i.

Date de réalisation	Opérations à effectuer	
<p align="center">15 février 2015 au PLUS TARD</p>	<p align="center">HAUTES ECOLES Article 21 du décret du 24/07/97</p> <p align="center">Transmission au Gouvernement de la liste des emplois vacants par courrier postal et par courrier électronique (pas de PDF) à jean-marc.gaspard@gov.cfwb.be sarah.bultez@cfwb.be</p>	<p align="center">ECOLEES SUPERIEURES DES ARTS Article 99 alinéa 3 du décret du 20/12/2001</p>
	<p align="center">corine.matillard@gov.cfwb.be pour les Hautes Ecoles</p>	<p align="center">daphne.paree@gov.cfwb.be pour les ESA</p>
	<p align="center">PERSONNEL ADMINISTRATIF</p> <p>la numérotation des emplois est conçue comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} élément : PA (personnel administratif) • 2^{ème} élément : l'année (15) • 3^{ème} élément : le numéro de la Haute Ecole (1 : Haute Ecole de Bruxelles, 2 : Haute Ecole « Paul Henri Spaak », 3 : Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut, 4 : Haute Ecole « Charlemagne », 5 : Haute Ecole « Robert Schuman », 6 : Haute Ecole « Albert Jacquard ») ou de l'Ecole supérieure des Arts (1 : CRB ; 2 : CRL ; 3 : ARTS² ; 4 : La Cambre ; 5 : INSAS) • 4^{ème} élément : le numéro de la fonction 	
<p align="center">HE</p> <p>La numérotation des emplois est conçue comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} élément : l'année (15) • 2^{ème} élément : le numéro de la Haute Ecole (1 : Haute Ecole de Bruxelles, 2 : Haute Ecole « Paul Henri Spaak », 3 : Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut, 4 : Haute Ecole « Charlemagne », 5 : Haute Ecole « Robert Schuman », 6 : Haute Ecole « Albert Jacquard »). • 3^{ème} élément : le numéro de la fonction, à savoir « 1 » pour maître de formation pratique « 2 » pour maître assistant « 3 » pour chargé de cours • 4^{ème} élément : le numéro d'ordre 	<p align="center">ESA</p> <p>La numérotation est conçue comme suit et dans l'ordre : aa.e.f.d.c.nn</p> <ul style="list-style-type: none"> • aa : année civile en cours (15) • e : n° de l'école (1 : CRB ; 2 : CRL ; 3 : ARTS² ; 4 : La Cambre ; 5 : INSAS) • f : n° de la fonction 1=accompagnateur 2=assistant 3=chargé d'enseignement 4=professeur type court 5=professeur type long 6=conférencier • d : n° d'identification du domaine 1=APVE (Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace) 2=MUS (Musique) 3=TAP (Théâtre et Arts de la Parole) 4=ASTDC (Arts du Spectacle et Techniques de Diffusion) • c : n° d'identification de la catégorie 1= Cours Artistiques 2= Cours Généraux 3= Cours Techniques <p align="center">nn : numérotation continue pour les différents postes vacants répondant aux critères précédents</p>	

20 février 2015	<p>L'Administration, avec le Cabinet</p> <ul style="list-style-type: none"> - finalise la liste des emplois - complète les appels - envoie au Moniteur 	
<p>3 mars 2015</p> <p><u>15 jours calendrier à dater de la publication au M.B.</u></p>	<p>Publication des appels au Moniteur Belge</p>	
	<p>Art.5, al.3 D 20.06.08 (PA)</p>	
	<p>Art.22, al.1er D 24.07.1997</p>	<p>Art. 100, al.1er D 20.12.2007</p>
	<p>Durée de validité des appels</p>	
	<p>Art.23, 4° D24.07.97</p>	<p>Art.102, Al.1er, 5°D20.12.2001</p>
	<p>Dossiers de candidatures scindés</p>	
<p>Art.23, 3°D24.07.1997</p>	<p>Art. 102, D20.12.2001</p>	
<p><u>Envoi à l'Administration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acte(s) de candidature(s) 		
<p>Titre(s) de capacité (diplôme, expérience utile,...)</p>		
<p><u>Envoi à l'Etablissement (HE)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie de(s) candidature(s) et titre de capacité - Liste des publications scientifiques - Justificatifs d'expériences professionnelles diverses 	<p><u>Envoi à l'Etablissement(ESA)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie de(s) candidature(s) et titre de capacité - Projet pédagogique et artistique - Justificatifs d'expériences professionnelles diverses 	
<p>18 mars 2015 (date de la poste faisant foi)</p>	<p>Clôture du dépôt</p>	
<p>Du 19 mars 2015 au 18 mai 2015</p>	<p><u>Traitement des candidatures</u> ADMINISTRATION : Encodage - Vérification des titres - Expérience utile - Classement en 2 listes</p>	
	<p>Art.24,§2,al.2D24.07.1997</p> <p>ETABLISSEMENT (HE) Liste de trois candidats Rapport motivé Réaffectation, changement d'affectation, extension de charge,...</p>	<p>Art.104,§1,al.3 D20.12.2001</p> <p>ETABLISSEMENT (ESA) Rapport motivé pour chaque candidat retenu par la Commission de recrutement Réaffectation, changement d'affectation, extension de charge,...</p>
<p>19 mai 2015</p>	<p>Listes envoyées sous formats papier et numérisé aux établissements</p>	
<p>Du 19 mai 2015 au 19 juin 2015</p>	<p>Poursuite du traitement des candidatures par les établissements Réunion des CA et CGP</p>	

<p>Le 22 juin 2015</p>	<p style="text-align: center;">Envoi au Gouvernement, via l'Administration, des propositions de désignation (PA et enseignants) <u>Sous format « papier »</u> Ministère de la Communauté française Bd Léopold II, 44, Bureau 3E318 1080 Bruxelles <u>Et par « mail » (pas de PDF)</u></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border-right: 1px solid black; vertical-align: top;"> <p>Pour les Hautes Ecoles à : sarah.bultez@cfwb.be jean-marc.gaspard@gov.cfwb.be cc : jacqueline.anciaux@cfwb.be, christian.noiret@cfwb.be, corine.matillard@gov.cfwb.be.</p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Pour les ESA à : sarah.bultez@cfwb.be jean-marc.gaspard@gov.cfwb.be cc : jacqueline.anciaux@cfwb.be, christian.noiret@cfwb.be, daphne.paree@gov.cfwb.be</p> </td> </tr> </table>	<p>Pour les Hautes Ecoles à : sarah.bultez@cfwb.be jean-marc.gaspard@gov.cfwb.be cc : jacqueline.anciaux@cfwb.be, christian.noiret@cfwb.be, corine.matillard@gov.cfwb.be.</p>	<p>Pour les ESA à : sarah.bultez@cfwb.be jean-marc.gaspard@gov.cfwb.be cc : jacqueline.anciaux@cfwb.be, christian.noiret@cfwb.be, daphne.paree@gov.cfwb.be</p>
<p>Pour les Hautes Ecoles à : sarah.bultez@cfwb.be jean-marc.gaspard@gov.cfwb.be cc : jacqueline.anciaux@cfwb.be, christian.noiret@cfwb.be, corine.matillard@gov.cfwb.be.</p>	<p>Pour les ESA à : sarah.bultez@cfwb.be jean-marc.gaspard@gov.cfwb.be cc : jacqueline.anciaux@cfwb.be, christian.noiret@cfwb.be, daphne.paree@gov.cfwb.be</p>		
<p>Du 23 juin 2015 au 30 juin 2015</p>	<p style="text-align: center;">Décisions du Ministre L'Administration prépare les notifications aux candidats ainsi qu'un tableau de synthèse par établissement</p>		
<p>Du 01 juillet 2015 au 10 juillet 2015</p>	<p style="text-align: center;">L'Administration notifie les décisions aux candidats et aux établissements</p>		
<p>Du 11 juillet 2015 au 10 septembre 2015</p>	<p style="text-align: center;">Dans les deux mois de la notification de leur désignation, les candidats désignés adressent à l'administration leur extrait de casier judiciaire modèle 3 ou à défaut modèle 2</p>		